

Projet de l'esplanade de la gare

Grande nouvelle pour la vie économique à Sannois! Le 2 mars 2022, le site de l'esplanade de la gare a été retenu dans le cadre de la 3e édition de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris », ouvrant ainsi la voie au réaménagement complet de ce site d'un hectare.



Seules trois villes situées en dehors du périmètre du Grand Paris ont été retenues à ce jour et Sannois en fait partie. En effet, sur le plan économique, les friches d'un hectare autour de Paris sont peu nombreuses et sur le plan géographique, le site est extrêmement bien situé. Il se trouve dans le prolongement de la gare de Sannois et permet de rallier la capitale en seulement 21 minutes par la gare Saint-Lazare mais aussi la gare de la Porte Maillot et la gare du Nord via Ermont-Eaubonne. Par ailleurs, il offre la perspective d'être raccordé, à moyen terme, aux gares du Grand Paris avec la gare de Bois-Colombes sur la ligne J de la SNCF et

sur la ligne 15 Ouest du Grand Paris. Il est également facilement accessible par l'A15.

La présence de l'EMB, constitue un site culturel de premier plan, rayonnant aujourd'hui bien au-delà de Sannois et du département.

Depuis 2017, la ville réfléchit à une solution pour redynamiser ce pôle à vocation économique aujourd'hui sous exploité et peu qualitatif. Avec le 3e appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris » lancé autour de la reconversion de friches urbaines et des zones autour des gares, la ville y a vu une formidable opportunité de transformer et revitaliser ce secteur en un pôle économique et culturel majeur.

Avec la communauté d'agglomération Val Parisis et la société Mileway, principal propriétaire privé encore présent, la ville a donc proposé sa candidature dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole du Grand Paris et l'EPFIF, opérateur foncier public des collectivités franciliennes.

Le cahier des charges fixé pour ce projet tourne autour de deux axes majeurs : économie et culture. Il s'agit de faire émerger avec l'ensemble des partenaires de la ville, un projet d'ensemble cohérent à dominante économique, de grande qualité architecturale et environnementale. L'accueil d'artisans, de petits industriels ou de start-up avec, pourquoi pas, des passerelles à imaginer avec l'EMB, l'autre grand atout du site seront privilégiés.

Le réaménagement complet de l'esplanade doit être confié à un groupement composé notamment d'un architecte et d'un opérateur. Le choix de l'équipe appelée à porter le projet reviendra à un jury constitué du président de la communauté d'agglomération Val Parisis, Yannick Boëdec, du président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, du représentant de Mileway et de Bernard Jamet, maire de Sannois.

L'annonce du lauréat devrait intervenir au début de l'année 2023. Quant au chantier lui-même, le démarrage des travaux pourraient avoir lieu d'ici la fin du mandat, en 2026.

Service développement urbain et stratégie patrimoniale

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
1er étage
Tél. 01 39 98 20 80
urbanisme@sannois.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 13h30-17h30 Fermé le mardi après-midi Uniquement sur rendez-vous

Infos pratiques

Située à proximité immédiate de la gare de Sannois et de la scène de musiques actuelles, l'EMB, la parcelle présente une superficie de 10 658 m2. Elle comprend actuellement un ensemble d'immobilier d'entreprises, une pépinière d'entreprises et un parking public en sous-sol qui sera conservé.